



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

N°10 Spécial CHSCT

Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail 12 février 2015

« Cité...
Electric Cité ! »

Travaux Cité Administrative Mâcon

Le président a commencé la réunion en indiquant son « étonnement quant à la demande d'un interlocuteur à la direction pour les problèmes de travaux à la cité ». Il a indiqué que des interlocuteurs, tels que Mme Piva et M. Rocher, étaient « déjà en charge de ces problèmes ». Cette précision permettra d'identifier clairement les personnes devant être présents sur le terrain et à l'écoute des agents...

Les problèmes relevés suite au début des travaux sur le site de la Cité administrative ont été évoqués.

- En ce qui concerne l'éclairage : pour la pose des fenêtres, une zone « chantier » est établie. Les services sont *enfermés* dans une sorte de boîte ce qui pose des problèmes d'éclairage.

Réponse de l'administration : des halogènes sont commandés (au nombre de 3). En dépannage, 3 sont en service à la Paierie.

► Seuls 3 halogènes seront donc commandés et tourneront dans les services au fur et à mesure des travaux...

Toujours concernant la Paierie - c'est le 1er service concerné par le *changement* - se posent des problèmes électriques pour le branchement des radiateurs ; il n'y pas assez de prises...

Réponse de l'administration : à voir avec les entreprises sur le chantier ; c'est ce qui est prévu...

L'accueil sera réaménagé et agrandi (1 box supplémentaire) Le câblage électrique est à revoir.
Le mobilier de l'accueil, payé par le CHSCT, sera réutilisé.

Questions diverses

Monsieur Orsini, inspecteur Santé et Sécurité au Travail, est intervenu sur le problème des **sanitaires handicapés à la Cité** à Macon en rappelant la loi de 2005 et s'étonnant de son non respect. Il a demandé à M. Royer d'intervenir. Celui-ci a demandé une note technique à M. Orsini et a indiqué qu'à réception il enverrait un courrier à Mme Séguin, la secrétaire générale de la Préfecture.

Il nous a été toutefois précisé que « *les locaux n'étaient pas adaptés* » (mur porteur, pas de possibilités de porte plus large)

► La CGT Finances Publiques 71 a répondu que la loi devait être respectée et que la création d'un sanitaire handicapé à coté des autres sanitaires aurait du être prévu par l'architecte.

► La CGT Finances Publiques 71 a abordé le problème des **CDIF de Chalon et Charolles**



dont l'intégration des secteurs fonciers dans les SIP avait été annoncée. Nous veillons, régulièrement, à évoquer les conditions de travail particulièrement tendues dans ces services.

Le président précise que les projets sont en instance suite au changement de DG. Il a indiqué aussi qu'une expérimentation des valeurs locatives habitation (semblable aux locaux professionnels) était en cours dans 5 départements...

Fin 2015, un rapport sera établi : l'avenir des secteurs fonciers en sera peut-être changé (plus de VL à calculer).

► Les problèmes de locaux sur Chalon et de personnel sur Charolles restent malheureusement pour les agents en suspens.

Pour les locaux à Chalon, le président a demandé à M. Rocher de régler, le plus vite possible, le problème des archives de Chalon (contentieux avec les entreprises et les assurances depuis plusieurs années au sujet du sol défectueux, d'où des archives inutilisables) en demandant une indemnisation aux assurances pour solde de tout compte et faire un sol bétonné ou autre. La récupération de ces locaux permettrait de descendre des archives du CDIF et de réaménager le plateau.

Quant à Charolles, le président ne sait pas, à ce jour, ce qu'il pourra faire.

Autun.

Evocation de sanitaires, au sous-sol, encombrés par des matériels, tel que tondeuses...Le président n'est « pas au courant » et fera vérifier.

► La CGT Finances Publiques 71 évoque le problème du déchargement de palettes.

Les livraisons se font maintenant par un transporteur national. Le camion ne peut pas entrer dans la cour. Les agents doivent sortir du centre dans la rue pour décharger toutes les palettes ; le

livreur ne le faisant pas...

Il a été convenu que les prochaines livraisons se feraient à Macon (uniquement pour Autun) et qu'un agent de Mâcon livrerait le matériel

Concernant les difficultés des agents d'Autun à résorber le retard, M. Royer a indiqué que ce qui avait été prévu entre M. Humbert (CDIF de Chalon) et Mme Rivet est appliqué.

Pôle de Contrôle des Revenus / Patrimoine.

► La CGT Finances Publiques 71 a évoqué le problème de l'aménagement des bureaux du nouveau service, notamment sur Mâcon (à cause de la porte coupe feu)

Le président a assuré que les agents seraient rassemblés pour travailler dans de bonnes conditions et que le dialogue serait établi avec le chef de service.

► La CGT Finances Publiques 71 a demandé si les nouveaux plans seraient soumis aux agents, car des cloisons vont être cassées pour les travaux.

Cette possibilité ne semble pas avoir été envisagée. Les changements ne seront pas très importants, mais les agents de Mâcon devront *suivre* ce sujet.

Le président a indiqué, par exemple, que les bureaux du PCE resteraient tels qu'ils sont actuellement.

M. Savonnet réunira un groupe de réflexion pour établir un protocole portant essentiellement sur les liaisons entre services (PCE - PCRP).

Vos mandatées CGT Finances Publiques 71 : Evelyne GOMEZ, Nadine BERTHOD, Lidwine AUBOEUF, Sabine BLANC (expert).

Retrouvez toute l'actualité syndicale départementale sur votre site

<http://www.financespubliques.cgt.fr/71/>



N'oubliez pas de signer notre pétition (téléchargeable sur le site) qui circule dans les services sur les "modifications des horaires d'ouverture" :

l'administration doit assumer seule, sans utiliser le prétexte d'une pseudo "demande forte des agents" !